

Volet 1

Appui à la concrétisation de projets d'investissement SOUS-VOLET A – Réalisation d'études de faisabilité

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'avoir lu attentivement le [Guide de présentation des demandes](#)
- D'avoir une version en français du site web de votre entreprise
- D'être une entreprise immatriculée au Québec, y ayant un établissement et y exerçant activement une activité
- D'engager les dépenses après la confirmation de dépôt du formulaire de demande d'aide financière
- Que la durée totale de réalisation du projet est inférieure à 12 mois
- Qu'au moins 50 % du financement provient de sources privées
- Si vous êtes une entreprise d'économie sociale, d'avoir 40 % de revenus autonomes
- De soumettre une seule demande d'aide financière par projet

Liste de vérification des documents obligatoires :

- Une description détaillée du projet et le montage financier
- Les états financiers annuels des deux dernières années (minimalement une « mission de compilation ») ou les états financiers prévisionnels sur deux ans pour une entreprise en démarrage
- Des offres de service conformes à [l'annexe A](#)
- Une preuve de la conformité au regard des exigences liées à la Charte de la langue française (processus de francisation)
- Une copie de la déclaration de conformité au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour une entreprise à but lucratif de plus de 100 employés et dont l'aide financière demandée est de 100 000 \$ ou plus
- Une copie des règlements généraux si vous êtes une entreprise d'économie sociale
- Tout autre document requis pour l'analyse du projet

D'autres documents pourraient être demandés lors de l'analyse.

Volet 1

Appui à la concrétisation de projets d'investissement

SOUS-VOLET B – Diagnostic numérique, plan numérique, plan de mise en œuvre et sélection de systèmes

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'avoir lu attentivement le [Guide de présentation des demandes](#)
- D'avoir une version en français du site web de votre entreprise
- D'avoir une planification stratégique à jour
- D'être une entreprise ayant moins de 250 employés et un chiffre d'affaires d'au moins 2,5 M\$
- D'être une entreprise immatriculée au Québec, y ayant un établissement et y exerçant activement une activité
- D'engager les dépenses après la confirmation de dépôt du formulaire de demande d'aide financière
- Qu'au moins 20 % du financement provient de sources privées
- D'avoir 40 % de revenus autonomes si vous êtes une entreprise d'économie sociale au sens de la Loi sur l'économie sociale (RLRQ chapitre E1.1.1)
- Qu'il s'agit de la seule demande d'aide financière pour le projet concerné
- Que la durée totale de réalisation de votre projet est inférieure à 12 mois

Liste de vérification des documents obligatoires :

- Une description détaillée du projet et le montage financier
- Une planification stratégique récente conforme à [l'annexe C](#)
- Les états financiers annuels des deux dernières années (minimalement une « mission de compilation »)
- Des offres de services conformes à [l'annexe A](#)
- Le curriculum vitae de l'auditeur-accompagnateur (si celui-ci n'est pas un auditeur accrédité)
- Une preuve de la conformité au regard des exigences liées à la Charte de la langue française (processus de francisation)
- Une copie de la déclaration de conformité au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour une entreprise à but lucratif de plus de 100 employés et dont l'aide financière demandée est de 100 000 \$ ou plus
- Une copie des règlements généraux si vous êtes une entreprise d'économie sociale
- Le rapport de l'autodiagnostic ADN 4.0 du MEIE (étape incluse dans clicSÉCUR, pour déposer une demande)
- Tout autre document requis pour l'analyse du projet

D'autres documents pourraient être demandés lors de l'analyse.

Volet 1

Appui à la concrétisation de projets d'investissement SOUS-VOLET C – Mise en œuvre d'un plan numérique

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'avoir lu attentivement le [Guide de présentation des demandes](#)
- D'avoir réalisé au préalable un plan numérique issu de la démarche du sous-volet 1B
- D'avoir une version en français du site web de votre entreprise
- D'être une entreprise de moins de 250 employés et dont le chiffre d'affaires est d'au moins 2,5 M\$
- D'être une entreprise immatriculée au Québec, y ayant un établissement et y exerçant activement une activité
- D'engager les dépenses après la confirmation de dépôt du formulaire de demande d'aide financière
- Qu'au moins 50 % du financement provient de sources privées
- D'avoir 40 % de revenus autonomes si vous êtes une entreprise d'économie sociale,
- Que la durée totale de réalisation de votre projet est inférieure à 12 mois

Liste de vérification des documents obligatoires :

- Le plan numérique issu uniquement de la démarche du sous-volet 1B, réalisé ou mis à jour au cours des 24 derniers mois ;
- Une description détaillée du projet et le montage financier
- Les états financiers annuels des deux dernières années (minimalement une « mission de compilation »)
- Des offres de service conformes à [l'annexe A](#)
- Une preuve de la conformité au regard des exigences liées à la Charte de la langue française (processus de francisation)
- Une copie de la déclaration de conformité au Programme d'accès à l'égalité en emploi pour une entreprise à but lucratif de plus de 100 employés et dont l'aide financière demandée est de 100 000 \$ ou plus
- Une copie des règlements généraux si vous êtes une entreprise d'économie sociale,
- Tout autre document requis pour l'analyse du projet

D'autres documents pourraient être demandés lors de l'analyse